

*Vincent Regnault, Avocat
Conseiller juridique principal
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDE ET PAR MESSEAGER

Le 2 février 2011

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria - bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de modifier les tarifs de Société en commandite
Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2011
Notre dossier : 312-00458
Dossier Régie : R-3752-2011**

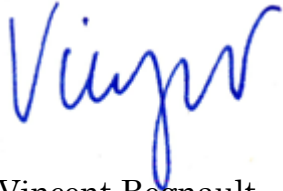
Chère consœur,

Nous avons pris connaissance des demandes d'intervention tardives de l'ACIG et d'UC, ainsi que du budget prévisionnel de l'UMQ.

Comme nous le mentionnions dans notre lettre du 28 janvier dernier, Gaz Métro comprend que les demandes d'intervention de l'ACIG et d'UC concernant la phase 2 ne puissent être précisées pour le moment. Gaz Métro se réserve cependant le droit de soumettre ses commentaires sur les sujets d'intervention et les budgets qui seront précisés ultérieurement par ces intervenants.

Par ailleurs, à défaut d'avoir pu prendre connaissance de justifications permettant d'évaluer le budget prévisionnel produit par l'UMQ, Gaz Métro considère celui-ci trop élevé compte tenu des sujets discutés dans le cadre de la phase 1.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agr er, ch re cons eur, l'expression de nos salutations les plus distingu es.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Vincent', written in a cursive style.

Vincent Regnault

VR/mb